



L'informatique au service du Cinéma : un nouveau système d'information pour Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)

Ce système d'information innovant réalisé par KLEE GROUP repose sur les technologies objet Microsoft et une méthodologie orienté utilisateurs et services.

Le Plessis-Robinson, le 29 septembre 2009 – Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) a choisi KLEE GROUP pour la réalisation de son nouveau système d'information CINEDI. Celui-ci va permettre au CNC d'accomplir efficacement ses missions, de la classification des œuvres à la déclaration des recettes d'entrée en salle.

Le CNC assure depuis 1946 un rôle majeur dans la vivacité du cinéma français et européen. Il est présent à chaque moment, depuis la classification des films (tous publics, interdit aux moins de 12 ans, etc) et la délivrance des visa d'exploitation cinématographique, jusqu'à la collecte des déclarations de recettes des exploitants et l'accord de subventions, par exemple pour les salles d'art et essai.

Dernièrement, les missions du CNC ont été encore élargies, puisqu'il est en charge du recouvrement et du contrôle de la taxe sur le prix des entrées aux séances organisées par les exploitants d'établissements de spectacles cinématographiques, TSA et de la taxe sur les éditeurs et distributeurs de services de télévision TST (à partir du 1er janvier 2010), qui relevaient précédemment de l'administration des impôts.

Les innovations de CINEDI

Le CINEDI est construit sur une architecture et une technologie innovante .Net 3.0 de MICROSOFT et une méthodologie améliorant considérablement la flexibilité et la réutilisabilité du logiciel.

Le nouveau système d'information rassemble plusieurs applications distinctes dans un nouvel ensemble de composants intégrés qui permet ainsi l'interconnexion des données, ce qui facilite l'accomplissement des multiples du CNC.

KLEE GROUP a adapté les méthodes traditionnelles pour débarrasser le travail de conception du jargon et des technicités et faciliter ainsi l'adhésion de l'ensemble des utilisateurs autour des fonctions principales :

- pour les exploitants, la déclaration hebdomadaire des recettes de façon automatisée
- pour les ayants droits, la possibilité de demander directement les résultats de leurs œuvres, par salle et par semaine de projection
- pour les producteurs et les distributeurs, l'obtention d'informations relatives au passage de l'œuvre concernée en commission de classification
- pour ceux qui le souhaitent, la possibilité de consulter le référentiel des œuvres



- pour les exploitants de salles d'art et d'essai, une nouvelle application intégrée à CINEDI leur permet de déposer en ligne des demandes de subvention
- pour le CNC, une facilité nouvelle dans l'application des règles complexes de taxation et de répartition des droits.

Pour les utilisateurs comme pour le CNC, ce nouveau système offre des avantages incomparables en termes de rapidité, de transparence et d'économie.

A propos du Centre National de la Cinématographie

Le CNC assure depuis 1946 un rôle majeur dans la vivacité du cinéma français puis européen. Organisme original devenu aujourd'hui une référence internationale, c'est un établissement public chargé à la fois du soutien financier et de la réglementation du cinéma et de l'audiovisuel.

Il est présent à chaque moment, depuis la classification des films (tous publics, interdit aux moins de 12 ans, etc) et la délivrance des visa d'exploitation cinématographique, jusqu'à la collecte des déclarations de recettes des exploitants et l'accord de subventions, par exemple pour les salles d'art et essai, tout en mettant en valeur un immense patrimoine cinématographique dont il assure en même temps la préservation aux Archives Françaises du Film.

Dernièrement, les missions du CNC ont été encore élargies, puisqu'il est en charge du recouvrement et du contrôle de la taxe sur le prix des entrées aux séances organisées par les exploitants d'établissements de spectacles cinématographiques, TSA (depuis 2007) et de la taxe sur les éditeurs et distributeurs de services de télévision TST (à partir du 1er janvier 2010), qui relevaient précédemment de l'administration des impôts.

A propos de Microsoft

Fondée en 1975, Microsoft (cotée au NASDAQ sous le symbole MSFT) est le leader mondial du logiciel pour micro-ordinateurs. La société développe et commercialise une large gamme de logiciels, accessoires et services à usage professionnel et domestique. Ceci pour permettre à chacun d'accéder à la puissance de l'informatique depuis n'importe quel endroit et à n'importe quel moment, en utilisant l'outil numérique de son choix connecté à Internet. Créée en 1983, Microsoft France emploie plus de 1200 personnes. Depuis le 1er février 2005, la Direction Générale est assurée par Eric Boustouller.

Pour obtenir des informations complémentaires, consultez le site www.microsoft.com/fr/fr/default.aspx.

A propos de Klee Group

Depuis 1987, Klee Group innove en éditant et intégrant des solutions métier et IT associées à une gamme complète de services : conseil en systèmes d'Information, conception / réalisation / intégration ; Stratégie / Web Design ; édition de progiciels métiers ; BI / Process Management.

Son expertise métier est reconnue dans les secteurs de la distribution et de la grande consommation, des sciences de la vie, de la santé, des administrations, des industries et énergies, des banques, assurances et des services. Les solutions Klee Group sont présentes dans plus de 30 pays.

Pour plus d'informations : www.kleegroup.com

Contacts Presse HOTWIRE PR FRANCE

Clémentine Hegele - clementine.hegele@hotwirepr.com - Tél : +33 (0)1.43.12.55.52

Contacts Presse KLEE GROUP

Anne-Cécile Flye Sainte Marie - anne-cecile.flyesaintemarie@kleegroup.com - Tél : +33 (0)1.46.29.25.63